Union syndicale Solidaires

N° 1 – juin 2016

ACTION SOLIDAIRES

LE PETIT JOURNAL DE L'INTERPRO SOLIDAIRES LANDES

Bonjour !

Tu as dans les mains le premier numéro du journal trimestriel de l'Union Syndicale Solidaires Landes. Ce nouveau journal a pour vocation d'informer tous les adhérent-es de Solidaires sur l'activité de ses syndicats et de proposer des réflexions sur des sujets interprofessionnels ou sociétaux.

Dans ce premier numéro, tu trouveras le communiqué de presse ayant permis la publication d'un article dans Sud Ouest, une présentation des structures membres de Solidaires Landes, un texte sur l'histoire des acquis sociaux suite aux mouvements syndicaux, les contacts des principaux militant-es de Solidaires Landes, un communiqué national de Solidaires et une brève croustillante sur l'ancien directeur de La Poste.

En tant qu'adhérent-e de Solidaires, tu peux bien entendu nous faire part de tes remarques ou besoins, de tes coups de gueule ou de cœur, ou tout simplement nous poser une question à : solidaires40@gmail.com

Au plaisir de te rencontrer, sur ton lieu de travail ou en manifestation !

Communiqué de presse ayant permis la publication d'un article dans Sud Ouest :

L'Union syndicale Solidaires Landes en marche !

Les syndicats Sud Santé Sociaux, Solidaires Finances Publiques, Sud PTT, Snupfen Solidaires, Sud CT et Sud Crédit agricole ont décidé de relancer l'activité interprofessionnelle de l'Union syndicale Solidaires au niveau du département des Landes.

Les motivations principales des militants de Solidaires Landes et de ses syndicats sont d'échanger les informations sur les mobilisations et les actions dans leurs secteurs d'activité respectifs, de travailler sur des revendications interprofessionnelles telles que la hausse des rémunérations, le maillage territorial des Services Publics, la lutte contre le chômage et la précarité de l'emploi public / privé…, et de participer aux mobilisations intersyndicales interprofessionnelles en cours et à venir.

A ce sujet, Solidaires Landes soutient les initiatives « Nuit debout » car elles apportent un « plus » indéniable dans la recherche d'alternatives au libéralisme dévastateur.

Pour contacter Solidaires Landes : 06 73 57 38 16.

Solidaires Landes, c'est qui ?

Pour l'instant, six syndicats se sont regroupés pour faire vivre Solidaires Landes.
Voici une présentation de quatre d'entre eux, les deux autres au prochain numéro.

SUD CAM (Crédit Agricole Mutuel)

Une caisse régionale regroupe le Lot et Garonne, les Landes et la Gironde mais le syndicat a gardé ses trois entités départementales pour garantir la proximité avec ses adhérents.
Avec un score de 40 % aux élections, SUD CAM est majoritaire au sein des délégués du personnel et détient les trois postes de secrétaires de CHS CT. L'actualité revendicative se porte sur les réorganisations incessantes et contre les suppressions d'emplois.
A noter néanmoins une satisfaction du syndicat sur un plan de qualifications important qui permet de faire passer la quasi totalité des agents d'application au grade de technicien.
Contact : Mireille au 06 86 28 89 39.

SUD Collectivités Territoriales

Comme son nom l'indique, ce syndicat organise les fonctionnaires des mairies, communautés de communes et conseil départemental, un champ de syndicalisation énorme ! Organisé en syndicat départemental avec des sections dans plusieurs collectivités (et d'autres en cours de création), SUD CT a obtenu 7 % des suffrages dans les Landes pour sa première participation aux élections professionnelles, ce qui lui vaut un siège en CHS CT. Et ce siège est un bon outil pour défendre les fonctionnaires de plus en plus victimes de souffrance au travail liée aux terribles pressions exercées par les élu-es.
L'activité du syndicat est aussi conséquente pour tenter de juguler les problèmes liés à la mise en place des communautés de commune et à l'organisation du travail.
Contact : Chantal au 06 11 75 89 40

Solidaires Finances Publiques

Issu de la fusion du SNUI et de SUD Trésor, le syndicat a obtenu 38 % des voix aux élections dans les Landes. Ses militant-es sont majoritaires et présent-es dans toutes les instances de défense des agents, CAPL, CTL et CHS CT.
Vent debout contre les suppressions d'emplois et les fermetures de services de proximité, Solidaires Finances Publiques se bat pour développer le service public de proximité en milieu rural et sur le littoral. C'est ainsi qu'un débrayage a été organisé le 17 mai dernier avec distribution de tracts au public et signatures de pétition contre le rabougrissement des horaires d'ouverture
Contact : Hervé au 06 73 57 38 16

SUD PTT

Couvrant les secteurs Banque Postale, France Télécom et Courrier/colis, ce syndicat est présent sur les 3 « plaques » de Narrosse, Tyrosse et Mont de Marsan. Les militant-es se battent contre les réorganisations imposées tous les deux ans dans chacun des 30 bureaux qui perdent à chaque réforme au moins un facteur !
Malgré 11 % des voix aux dernières élections, les militant-es travaillent au quotidien et en très grande proximité pour aider leurs collègues touchés par des troubles musculo-squelettiques et soumis à des risques psycho sociaux importants. Il faut dire que les heures supplémentaires mal voire non payées et l'allongement incessant des tournées font particulièrement souffrir les organismes.
L'emploi et le maintien du service public en milieu rural occupent également beaucoup de temps militant.
Contact : Françoise au 06 72 67 29 59

On n'obtient que ce qu'on revendique, et encore... en frappant fort !

A l'heure où la mobilisation sociale exige le retrait de la Loi travail, il nous semble utile de rappeler quelques évidences et d'essayer d'en tirer quelques idées pour l'avenir.
Depuis que notre société est marqué par les rapports de classe employeurs / employés, les droits sociaux ne sont que la transcription en droit de l'état des rapports de forces à un moment donné. C'est pourquoi les grandes avancées sociales se sont toujours produites après des conflits très durs. Jamais dans notre histoire un gouvernement ou un patron n'a accordé de droits supplémentaires ou la moindre revalorisation sans une action syndicale de longue haleine.
Souvent aussi des grèves n'ont pas abouti à la satisfaction des revendications. Jamais non plus un conflit social de grande ampleur n'a été épargné par les violences policières. Rappelons-nous simplement le meurtre de Malik Oussékine par les voltigeurs de Pasqua pendant les manifestations étudiantes contre la Loi Devaquet.

Souvenons-nous aussi que le 1er mai fut très longtemps une journée de grève avant de devenir la fête des travailleurs (et non du travail comme le disent tous les journalistes, reprenant nous espérons sans le savoir l'appellation Pétainiste de cette journée). Souvenons-nous également que l'armée a plusieurs fois reçu l'ordre de tirer sur des manifestants qui ne faisaient que revendiquer la journée de 8 heures au début du 20e siècle ! Mourir pour des idées, oui, mais quel scandale !
Que ce soit en 1936 ou en 1968, il en aura aussi fallu des heures et des jours de grèves pour obtenir les congés payés et les comités d'entreprises, pour ne citer que ces grandes avancées. Et les manifestants qui jetaient des pavés n'étaient pas considérés comme des casseurs, tout comme ceux qui s'opposaient aux forces de Police tentant de « nettoyer » les piquets de grève.
De même, en 1945, sans la démonstration de forces et d'engagement des résistants, le pouvoir Gaulliste n'aurait pas été contraint de légiférer sur la sécurité sociale.

Plus près de nous, en 2006, lorsque le gouvernement a retiré le CPE, ce sont bien des taux de grève importants et répétés, ainsi que des manifestations monstres et déterminées, qui ont provoqué la victoire des salarié-es.

Mais pourquoi ne déferlons-nous pas dans les rues aujourd'hui ? Pourquoi laissons-nous la rue et les médias aux policiers soutenus par une extrême droite sans complexe ?Comment pouvons nous accepter l'usage immodéré du 49-3, véritable coup de matraque contre la démocratie ? Serions-nous tétanisés par un pouvoir politique qui pourtant nous méprise ?

Alors maintenant, nous avons le choix : courber l'échine en espérant passer entre les gouttes ou se révolter. A Solidaires Landes, nous n'accepterons jamais l'injustice qui consiste à priver les salarié-es et les fonctionnaires des richesses qu'ils et elles créent.

La politique de rigueur qui s'aggrave d'année en année est injustifiable puisque les profits des actionnaires sont repartis à la hausse et que la crise de 2008 est terminée depuis longtemps pour les bourses européennes.

Exigeons un meilleur partage des richesses, surtout avec l'affaire des Panama Papers qui montre l'accumulation honteuse faite par une minorité de dominants, exigeons aussi un partage du temps de travail possible grâce au progrès technologique et à la hausse de la productivité, exigeons notre dû ! Mais il ne viendra pas tout seul...

MANIF NATIONALE LE 14 JUIN A PARIS

Contacte ton syndicat pour les modalités pratiques

Communiqué de l'Union syndicale Solidaires

Plafonner le salaire des patrons ? Oui mais pas n'importe comment et pas avec n'importe qui !

Le journal « Libération » a contacté le 12 mai l'Union syndicale Solidaires pour nous proposer d'être signataire en faveur du plafonnement des rémunérations des grands patrons. Si l'idée d'un plafond est portée depuis longtemps par Solidaires nous avons été par contre surpris par le plafond proposé : 100 fois le smic ! C'est bien loin de nos revendications d'une échelle des salaires de 1 à 20 dans un premier temps pour aller ensuite de 1 à 10 !

Comme le journal « Libération » ne nous a pas recontacté depuis nous n'avons pas donné suite à cette proposition. Nous sommes donc particulièrement surpris aujourd'hui de voir notre signature apparaître dans cet appel et démentons avoir donné notre accord à ce texte qui ne correspond pas à nos revendications.

Par ailleurs, dans cette période où l'Union syndicale Solidaires est pleinement engagée dans la bataille pour obtenir le retrait du projet de loi travail, bataille difficile dans laquelle le gouvernement use et abuse de tous les moyens pour contraindre le mouvement social, avec l'aide du PS, jamais nous n'aurions pu signer un texte commun avec son premier secrétaire.

L'Union syndicale Solidaires s'interroge sur ce qui apparaît au final comme une manipulation, exige le retrait de nos signatures et que le journal « Libération » informe publiquement dans les plus brefs délais qu'il n'a jamais eu, à aucun moment, notre accord sur cet appel.

Paris 19 mai 2016

Union syndicale Solidaires Union syndicale Solidaires Union syndicale Solidaires Union syndicale Solidaires

Brève

Quand un directeur propose des trajets blablacar avec sa voiture de fonction !

Monsieur Olivier L., Directeur des Services Courrier et Colis de La Poste des « Pays de l'Adour » couvrant les départements 64, 65 et 40 a été mis à pied le 5 Octobre 2015.

Directeur à Pau depuis 2013, son employeur, La Poste, lui reproche une « utilisation monétarisée de son véhicule de fonction ». Il effectuait en effet régulièrement des allers-retours entre Pau et Troyes, tout en proposant les places disponibles via le site de covoiturage « Blablacar » pour lesquelles il percevait de l'argent, alors que tous ses frais étaient payés !

Une réunion au siège de La Poste à Paris devrait trancher le 10 Octobre 2015 sur le devenir de ce cadre supérieur malhonnête.

Il est à noter, par ailleurs, l'attitude déplorable de notre entreprise qui a décidé de ne communiquer les raisons de son éviction qu'aux seuls cadres. C'est notamment pour cette raison qu'il nous semble nécessaire que cette information soit divulguée par l'intermédiaire de ce communiqué de presse.

Nous espérons que l'excellente image des postiers auprès des usagers ne sera pas ternie par ce comportement inadmissible et que La Poste sera aussi intransigeante avec lui qu'elle peut l'être avec l'ensemble de ses employés.

Les syndicats SUD PTT 64, SUD PTT 40 et SUD PTT 65